

## FICHE DE POSTE

### PEP ADJ MG-0130630P

| IDENTIFICATION<br>DU POSTE | REFERENCE   | PEP ADJ MG-0130630P   |
|----------------------------|---|---|
|                            | INTITULE DU POSTE                                       | <b>Enseignant en école innovante « Marseille en Grand »</b>   |
|                            | NOM DE L'ECOLE  | <b>E.E.A. SAINT CHARLES 1</b>   |
|                            | CIRCONSCRIPTION   | <b>Marseille Saint Charles</b>  |
|                            | TITRE DU PROJET   | <b>Jardin partagé</b>   |
|                            | THEMATIQUES CONCERNÉES                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education au Développement Durable et climat scolaire</li> </ul>   |
| PROFIL DU POSTE            | DESCRIPTION DU PROJET                                   | <p>Le projet s'articule autour du développement et de l'entretien du jardin pédagogique de l'école afin qu'il devienne un espace partagé à la fois au service des apprentissages et ouvert sur le quartier.</p> <p>L'objectif principal et de permettre aux élèves et à leurs parents de devenir des écocitoyens responsables et d'améliorer du climat scolaire décliner selon trois axes : le respect du vivant, le respect de soi et le respect des autres.</p> <p>Le projet a vocation à associer les écoles et le collège du réseau REP+ Quinet et à développer le travail en réseau avec les écoles engagées elles aussi dans des projets EDD dans le cadre des projets innovants du plan « Marseille en grand ».</p> <p>Il engage toutes les classes de l'école, sans exception, dans des activités spécifiques et coordonnées de jardinage et d'EDD, d'éducation à la santé, d'EPS, d'EMC et d'actions culturelles au service des apprentissages fondamentaux, il prévoit également la participation des parents sur les temps scolaires sous la responsabilité des enseignants.</p> |
|                            | MISSIONS  | Enseigner dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école dont le volet innovant portant sur une/des thématique(s) spécifique(s)  |
|                            | FONCTIONS   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans le cadre du référentiel de compétences des métiers du professorat (<u>arrêté du 01/07/23</u>).</li> <li>- Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école en respectant ses spécificités</li> <li>- Participer activement à la mise en œuvre du volet innovant du projet d'école qui s'intègre dans le cadre d'une ou des thématique(s) spécifique(s) retenue(s) au titre de « Marseille en grand »</li> </ul>   |
|                            | COMPETENCES   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser ses compétences dans le domaine de la formation initiale et continue</li> <li>- Posséder une grande capacité à travailler en équipe</li> <li>- Mobiliser son aisance à communiquer</li> <li>- Maîtriser les techniques usuelles de communication et les outils informatiques de base.</li> </ul>   |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF     | PRE-REQUIS  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur) pour les postes de PEMF</li> <li>- Expérience souhaitée dans le domaine du travail en projet multi partenarial</li> <li>- Une expérience professionnelle dans le domaine de l'EDD</li> </ul>   |
|                            | MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT | <p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : <a href="https://appli.ac-aix-marseille.fr">https://appli.ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>   |
|                            | NOMINATION  | Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.  |
|                            | REGIME HORAIRE  | Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.  |
|                            | CONTACTS  | IEN de circonscription : ce.0133619n@ac-aix-marseille.fr<br>Direction de l'école : ce.0130630p@ac-aix-marseille.fr  |